

EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS BASTIDES DE
LOMAGNE

L'an deux mille dix neuf et le 11 février à 19 H 30, le Conseil d'Administration du CIAS BASTIDES DE LOMAGNE s'est réuni à Mauvezin, sur convocation de Monsieur Guy MANTOVANI, Président.

Présents : Messieurs et Mesdames Guy MANTOVANI, Président, Gilles BEGUE, Vice-Président, Suzanne BIGNEBAT, Claire CHAUBET, Annie DELAYE, Jacqueline FERRADOU, Maryse LAVIGNE, Jean Charles LECOCQ, Martine MARTIN, Marie José SEYCHAL.

Excusés : Messieurs et Mesdames Daniel CABASSY, Renée DENIEL, Marie Pierre LABORDE, Daniel SORO, Nathalie SOULIER, David TAUPIAC, Florence TURINI.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme Maryline DOMEJEAN

1° Vote du compte administratif CIAS 208

Le Conseil d'Administration, vote à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête les comptes :

FONCTIONNEMENT	BP	Réalisé
Dépenses	774 030,00	707 970.68
Recettes	774 030,00	769 488.23
excédent exercice 2018		65 561.31

2° Vote du compte administratif 2018 SAAD

Le Conseil d'Administration, vote à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête les comptes :

FONCTIONNEMENT	BP	Réalisé
Dépenses	1 262 257.00	1 184 423.34
Recettes	1 262 257.00	1 159 692.99
Déficit de fonctionnement		24 730.35
INVESTISSEMENT		
Dépenses	9 418.00	9 366.00
Recettes	9 418.00	9 366.00

3° Vote du compte de gestion 2018 CIAS

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par Monsieur Alain EBRO, trésorier, à la clôture de l'exercice. Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'assemblée en même temps que le compte administratif, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, votent à

l'unanimité le compte de gestion 2018 après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

4° Vote du compte de gestion 2018 CIAS

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que le compte de gestion est établi par Monsieur Alain EBRO, trésorier, à la clôture de l'exercice. Monsieur le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures,

Le compte de gestion est ensuite soumis à l'assemblée en même temps que le compte administratif.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, votent à l'unanimité le compte de gestion 2018 après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

5° Affectation des résultats 2018 CIAS

Le Conseil d'Administration, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de fonctionnement de :	61 517.55
- un excédent reporté de :	4 043.76
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	65 561.31
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	65 561.31
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	65 561.31

6° Affectation des résultats 2018 SAAD

Le Conseil d'Administration, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :	24 630.35
Rappelant que la réserve de compensation 2017 (106868) est de	22 356.27

Propose de compenser ce déficit par le biais de la réserve de compensation abondée les années précédentes.

Le Conseil d'administration accepte à l'unanimité cette proposition.

La réserve de compensation (106868) sera de

0.00

Le **déficit** reporté (119) sera de

2 274.08

7° Modification du Tableau des emplois

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il est souhaitable de modifier les emplois au tableau des effectifs adopté le 3 avril 2018,

Le président propose :

- Suppression de poste au 1^{er} janvier 2019
 - 1 poste titulaire de Rédacteur, à 35 H
 - 1 poste titulaire d'agent social à 20 H
 - 1 poste titulaire agent social à 17 H
 - 1 poste titulaire agent social à 10 H
 - 1 poste non titulaire agent social à 12 H
 - 1 poste titulaire agent social à 16 H
- Création de postes titulaires au 1^{er} janvier 2019
 - 1 poste titulaire d'Adjoint Administratif, à 35 H
 - 1 poste titulaire d'auxiliaire de puéricultrice à 35 H
- Création d'un poste non titulaire, d'agent social à 17 H

Emplois			Cadre d'Emploi	Postes Pourvus Titulaires	Postes Pourvus NON Tit	Postes à pourvoir
<u>Filière Administrative</u>		H hebdo				
Chef de Service Saad	1	35	Rédacteur	1	0	0
Rédacteur	1	28		1	0	0
Adjoint Administratif	1	35	Adjoint administratif	1	0	0
Responsable d'antenne St Clar	1	35		1	0	0
Responsable d'antenne Mauvezin	1	35		1	0	0

<u>Filière Animation</u>		H Hebdo				
Adjoint d'Animation Petite Enfance	7	35,0		7	0	0

<u>Filière Médico Santé</u>		H Hebdo				
<u>Secteur Médico Social</u>		H Hebdo				

Directrice structure Multi Accueil. Petite Enfance	1	35	Puericultrice territoriale	1	0	0
Auxiliaire puéricultrice	2	35	Auxiliaires de Puériculture	2	0	0

<u>Secteur Sociale</u>		H Hebdo				
Educatrice Jeunes enfants	1	35,0	Educateur jeunes enfants	1	0	0
Aide à Domicile	1	30,0	Agent Social	1	0	0
Aide à Domicile	3	28,0		3	0	0
Aide à Domicile	2	25,0		2	0	0
Aide à Domicile	3	22,0		3	0	0
Aide à Domicile	3	20,0		2	1	0
Aide à Domicile	22	17,0		10	12	0
Aide à Domicile	4	16,0		1	3	0
Aide à Domicile	1	15,0		1	0	0
Aide à Domicile	9	12,0		0	3	6
Aide à Domicile	1	10,0		0	1	0

<u>Filière Technique</u>		H Hebdo				
Portage de repas	1	28,0	Adjoint Technique	1	0	0

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget

Le Président,
Guy MANTOVANI